

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL
Département de science politique
Hiver 2026

POL 4412-10
Les organisations internationales, l'ONU et ses institutions spécialisées
[Lundi, 14h00 à 17h00]

Chargé de cours : Éric Boulanger
Courriel : boulanger.eric@uqam.ca
Disponibilité : mardi 11h00 à 13h00
Bureau : R-3515

Descriptif

Conceptualisation et analyse du rôle des organisations internationales dans le système de gouvernance mondiale pluraliste. Approches théoriques des organisations et de la coopération internationale à plusieurs niveaux (multilatérale, régionale). Évolution, rôle et fonctionnement des organisations internationales, et en particulier l'Organisation des Nations unies. Histoire de l'Organisation des Nations unies et de ses institutions spécialisées. Étude des principales organisations intergouvernementales qui entretiennent des relations à l'échelle mondiale et de leurs champs d'action.

Objectifs du cours

Ce cours vise à familiariser les étudiants avec le rôle de la coopération multilatérale et des institutions internationales dans la politique mondiale, en particulier en examinant les origines historiques, les fonctions et la gouvernance des organisations intergouvernementales (OIG) et de l'Organisation des Nations unies et ses institutions spécialisées.

Démarche méthodologique

Ce cours s'inscrit dans la perspective de la gouvernance globale et du multilatéralisme où les problèmes et enjeux abordés par les organisations internationales ne peuvent être résolus sur la base des actions individuelles de chaque États.

Les séances prennent la forme de cours magistraux, mais la participation des étudiants est encouragée. Un recueil de texte est disponible à la COOP pour le cours POL 4412-10.

Dans Moodle, vous trouverez le plan de cours, des lectures et des informations additionnelles. Les lectures complémentaires sont dans Moodle seulement.

Examens (50 %)

Les examens (intra et final) sont en classe, à livres fermés. Cependant vous avez l'autorisation d'utiliser le recueil de textes (version papier) de ce cours pour répondre aux questions, mais aucune autre référence. Chaque examen vaut pour 25 % de la note finale.

Recension (20 %)

Vous devez faire la recension du livre suivant :

Marieke Louis et Lucile Maertens (2024), *La dépolitisation du monde*, Montréal, Presses de l'Université de Montréal, 62 p.

Disponible en format PDF dans le Moodle de la classe. Il est aussi disponible en format papier à la Coop de l'UQAM ou dans une autre librairie.

Les points suivants devront être abordés :

1. Problématique de l'ouvrage (quelle question se pose les auteures sur le sujet étudié);
2. Exposé de la thèse défendue (quelle position les auteures défendent sur la question);
3. Présentation de l'argumentation (principaux arguments mobilisés par les auteures pour défendre leur thèse);
4. Critique (commentaires critiques personnels sur l'ouvrage).

Lorsque vous citez le texte, il faut toujours mettre des guillemets (sinon c'est du plagiat). Indiquez la page dans le texte de votre recension entre parenthèse.

La recension doit faire 3 pages, ni plus, ni moins (interlignes 1,15; 11pt, Time New Roman), avec une page de présentation additionnelle.

La recension doit être écrite sous la forme d'un texte continu et non pas selon une énumération verticale (avec puces, tirets, lettres, etc.).

La recension se fait sur une base individuelle et est à remettre en format papier. Les recensions remises par courriel ne seront pas acceptées ni corrigées.

L'utilisation de l'intelligence artificielle (IA) est strictement interdite. Si vous utilisez l'IA, vous aurez automatiquement la note zéro pour votre recension.

Politique de retard pour la recension. Si la recension est remise après 17h lundi et le lendemain (mardi) avant 17h00, il y aura une pénalité de 15 %. Aucune recension ne sera

acceptée après cette date/heure. Vous recevrez alors automatiquement la note zéro pour votre travail.

➔ À remettre en classe, en format papier, le **9 février**.

Travail de session (30 %)

Le travail de session est une analyse détaillée d'une crise internationale et de la participation de l'ONU et/ou de l'une de ses agences spécialisées dans la gestion de cette crise. Vous pouvez également faire des références, quand c'est pertinent, aux décisions et actions d'autres organisations internationales ou régionales (par exemple l'OTAN ou l'Union africaine).

Une crise a toujours plusieurs facettes : politique, économique, humanitaire, sanitaire, violence urbaine, famine, etc. C'est à vous décider quelles sont les facettes à privilégier pour votre analyse en lien avec le cas sélectionné. Il faut élaborer une question de recherche et la respecter pour qu'elle devienne, en quelque sorte, le fil conducteur de votre analyse.

Dans cette analyse vous faites référence à la nature et aux origines de la crise ou du conflit sélectionné, la situation actuelle (votre recherche doit faire référence à l'actualité, car ces crises ne sont pas terminées), les acteurs locaux et étrangers, les enjeux de fond en lien avec cette crise. Les décisions, les interventions (ou leur absence) de l'ONU ou d'OI. Leurs objectifs, initiatives et les résultats obtenus (ou non). Le soutien accordé par les pays membres de l'ONU (ou d'une autre OI) par le biais de résolutions (par exemple de l'Assemblée générale ou le Conseil de Sécurité dans le cas de l'ONU) ou par l'offre de ressources (militaire, financière etc.). Enfin, est-ce qu'il y a des « intermédiaires » impliqués dans les tentatives de résolution de la crise (voir le texte de Abbott *et al.* 2015 sur les intermédiaires, disponible dans Moodle, l'utilisation du texte est obligatoire).

Les Nations unies ont habituellement beaucoup d'informations sur chacune de ces crises. Consultez les sites web de l'ONU.

Dans la conclusion proposez des recommandations, à partir de votre analyse, pour améliorer l'interventionnisme de l'ONU dans des situations de crises.

Vous devez choisir l'une des crises suivantes :

1) La guerre à Gaza ; 2) la « succession de crises » depuis 2018 en Haïti ; 3) le Mali et l'Afrique sub-saharienne (lutte anti-terroriste, maintien de la paix) ; 4) la guerre en Ukraine ; 5) la guerre civile au Yémen ; ou 6) la guerre civile au Soudan : « la plus grande crise humanitaire dans le monde en 2025 ».

Le travail doit faire entre 14 (minimum) et 16 pages (maximum) (avec des pages additionnelles pour la page de présentation, la table des matières et la bibliographie); Time New Roman, 12pt, interlignes 1,5, texte justifié et paginé. N'oubliez pas de donner un titre original à votre travail autre que « Travail de session »...

Les références peuvent être placées dans le corps du texte ou dans les notes de bas de pages. N'oubliez jamais d'indiquer la page d'où vous tirez une référence ou une idée. Les citations doivent être obligatoirement entre guillemets.

Le travail se fait sur une base individuelle et à remettre en format papier. Les travaux remis par courriel ne seront pas acceptés ni corrigés.

L'utilisation de l'intelligence artificielle (IA) est strictement interdite. Si vous utilisez l'IA, vous aurez automatiquement la note zéro pour votre travail.

Faites attention au plagiat ! Consultez le R18.

Politique de retard pour le travail de session. Si le travail est remis après 17h lundi et avant 17h00 le lendemain (mardi) il y aura une pénalité de 15 %. Aucun travail ne sera accepté après cette date/heure. Vous recevrez alors automatiquement la note zéro pour votre travail.

➔ À remettre en classe, en format papier, le **13 avril**.

Matériel pédagogique

Un recueil de textes est disponible à la Coop UQAM, son achat est obligatoire pour suivre ce cours. Les lectures obligatoires associées à chacun des cours sont vivement recommandées en vue d'obtenir un bon résultat. La Coop offre une version en papier du recueil. Ne pas acheter une version PDF, car vous ne pourrez pas l'utiliser pour les examens en classe. Les lectures complémentaires non obligatoires sont dans le Moodle de la classe.

Avertissement

« L'utilisation de textes produits par des agents conversationnels d'intelligence artificielle (IA) est interdite sauf si expressément autorisée par l'enseignante, l'enseignant, auquel cas elle doit être mentionnée, expliquée et justifiée » (extrait de la Résolution DSP-2023-2024-41 du Département de science politique).

Examens et travaux

Pondération et échéances :

<i>Pondération</i>	<i>Échéances</i>
Recension — 20 points	À rendre le 9 février en classe ou avant 17h
Examen intra en classe — 25 points	Lundi 23 février
Examen final en classe — 25 points	Lundi 20 avril
Travail de recherche — 30 points	À rendre le 13 avril en classe ou avant 17h

PLAN DE COURS

12 janvier 2025

- **Introduction à la matière et présentation des procédures d'évaluation**

1. Devin, Guillaume (2020), « L'analyse des organisations internationales : une perspective systémique », *Civitas Europa*, vol. 45, n° 2, p. 225-235.

19 et 26 janvier

- **Les organisations internationales (OI) : définitions, types, fonctions, structures et processus décisionnel**

Lectures obligatoires :

2. Guillaume Devin (2016), *Les organisations internationales*, Paris, Armand Colin (2^e édition), p. 49-63 [Chapitre 3 « Typologies et approche globale »].
3. Cédric Groulier et Simon Tordjman (2018), « Les organisations intergouvernementales » dans Thierry Balzacq, Frédéric Charillon et Frédéric Ramel (dir.), *Manuel de diplomatie*, Paris, Presses de Sciences Po, p. 163-180.
4. Emmanuel Decaux (2021), « L'affaiblissement des organisations internationales à vocation universelle », *Questions internationales*, vol. 105, n° 1, p. 12-23.

2 février

- **Les fondations théoriques de la gouvernance globale et des OI : la problématique de la coopération internationale**

Lectures obligatoires :

5. Dario Battistella, Jérémie Cornut et Élie Baranets (2019), *Théories des relations internationales*, Paris, Presses de Sciences Po, p. 489-520 [chapitre 14: « La coopération »].
6. Stéphane Paquin (2023), « Les organisations internationales dans la théorie des relations internationales » dans S. Paquin et Kristine Plouffe-Malette (dir.), *Organisations internationales: droit et politique de la gouvernance mondiale*, Québec, Les Presses de la SQDI, p. 10-33.
7. Guillaume Devin, (2016), *Les organisations internationales*, Paris, Armand Colin (2^e édition), p. 67-82 [Chapitre 1 : « Des approches théoriques à renouveler »].

Lectures complémentaires :

- Tamar Gutner (2024), *International Organizations in World Politics*, Thousand Oaks, CQ Press (2^e édition), p. 17-40 [Chapitre 2 : « Intellectual Context : The Evolution of IO Theory »].
- Margaret P. Karns, Karen A. Mingst and Kendall W. Stiles (2015), *International Organizations: The Politics and Processes of Global Governance*, Boulder, Lynne Rienner Publishers (3^e édition), p. 43-73 [Chapitre 2 : « The Theoretical Foundations of Global Governance »].

9 et 16 février

- **Historique des OI : du Concert de l'Europe à la Société des Nations**

Lectures obligatoires :

8. Franck Petiteville (2022), *Les organisations internationales*, Paris, La Découverte, p. 9-26 [Chapitre 1 : « La genèse des organisations internationales »].
9. Victor-Yves Ghebali (2000), « La gestion des conflits internationaux par la Société des Nations: Rétrospective critique », *Études internationales*, vol. 31, n° 4, p. 675–690.
10. Susan Pedersen (2015), *The Guardians: The League of Nations and the Crisis of Empire*, Oxford, Oxford University Press, p. 1-13 [Introduction].

Lecture complémentaire:

- Margaret P. Karns, Karen A. Mingst and Kendall W. Stiles (2015), *International Organizations: The Politics and Processes of Global Governance*, Boulder, Lynne Rienner Publishers (3^e édition), p. 75-108 [chapitre 3 : « IGOs and the Foundations of Global Governance »].

23 février — Examen intra en classe

2 mars — Semaine de lecture, pas de cours

9 mars

- **Le système des Nations unies I**

Lectures obligatoires :

11. Mélanie Albaret et Simon Tordjman (2020), « Usages et effets politiques » dans Guillaume Devin, Franck Petiteville et S. Tordjman (dir.), *L'Assemblée générale des Nations unies. Là où le monde se parle depuis 75 ans*, Paris, Presses de Sciences Po, p. 17-33.
12. Kristine Plouffe-Malette (2023), « Le système des Nations unies au cœur de la gouvernance mondiale » dans Stéphane Paquin et K. Plouffe-Malette (dir.), *Organisations internationales: droit et politique de la gouvernance mondiale*, Québec, Les Presses de la SQDI, p. 37-53.
13. Stephen Wertheim (2019), « Instrumental Internationalism: The American Origins of the United Nations, 1940–43 », *Journal of Contemporary History*, vol. 54, n° 2, p. 265–83.

Lecture complémentaire :

- Margaret P. Karns, Karen A. Mingst and Kendall W. Stiles (2015), *International Organizations: The Politics and Processes of Global Governance*, Boulder, Lynne Rienner Publishers (3^e édition), p. 109-160 [Chapitre 4 : « The United Nations: Centerpiece of Global Governance »].

16 mars

- **Le système des Nations unies II**

Lectures obligatoires : voir la semaine du 17 février

23 mars

- **Le maintien de la paix et de la sécurité : le Conseil de Sécurité de l'ONU**

Lectures obligatoires :

14. David Ambrosetti (2013), « Les négociations diplomatiques au Conseil de sécurité » dans Franck Petiteville et Delphine Placidi (dir.), *Négociations internationales*, Paris, Presses de Sciences Po, p. 231-256.
15. Dennis Gyllensporre, (2023), « Le maintien de la paix de l'ONU a 75 ans : un point de l'adaptation ? », *Revue Défense Nationale*, n° 860/5 p. 76-83.
16. Hatto Ronald (2023), « Le Conseil de sécurité et les opérations de maintien de la paix » dans Stéphane Paquin et Kristine Plouffe-Malette (dir.), *Organisations internationales : droit et politique de la gouvernance mondiale*, Québec, Les Presses de la SQDI, p. 281-289.

Lecture complémentaire:

- Sebastian von Einsiede et David M. Malone (2018), « Security Council » dans Thomas G. Weiss et Sam Daws (dir.), *The Oxford Handbook on the United Nations*. Oxford, Oxford University Press (2^e édition), p. 140-164.

30 mars

- **L'ONU, les OI et les droits de la personne**

Lectures obligatoires :

17. Kévin Vercin (2020), « L'essor des droits humains à l'Assemblée » dans Guillaume Devin, Franck Petiteville et Simon Tordjman (dir.), *L'Assemblée générale des Nations unies. Là où le monde se parle depuis 75 ans*, Paris, Presses de Sciences Po, p. 221-240.
18. Philip Alston et Frédéric Mégret (2020), « Introduction: Appraising the United Nations Human Rights Regime » dans F. Mégret et P. Alston (dir.), *The United Nations and Human Rights: A Critical Appraisal*, Oxford, Oxford University Press (2^e édition), p. 1-36.

Lecture complémentaire :

- Natalie Samarsinghe (2018), « Human Rights: Norms and Machinery » dans Thomas G. Weiss et Sam Daws (dir.), *The Oxford Handbook on the United Nations*. Oxford, Oxford University Press (2^e édition), p. 543-566.

6 et 13 avril

- **Les enjeux socioéconomiques : l'ONU, le FMI et la Banque mondiale**

Lectures obligatoires :

19. Dominique Plihon (2019), « Les institutions financières », dans Pierre Beaudet *et al.* (dir.), *Enjeux et défis du développement international*, Ottawa, Les Presses de l'Université d'Ottawa, p. 215-221 [*ce texte est dans Moodle seulement*].
20. David Pavot (2021), « Le Fonds monétaire international », *Revue Québécoise de Droit International*, vol. 34, numéro hors-série, p. 283-302.
21. Aurore Gary et Bernard Gauthier (2015), « La Banque mondiale. Lutte contre la corruption et programmes d'appui budgétaire » dans Asmara Klein (dir.), *Les bonnes pratiques des organisations internationales*, Paris, Presses de Sciences Po, p. 171-188 [*ce texte est dans Moodle seulement*].
22. Jean-Jacques Gabas et Michel Vernières (2022), « Après 60 ans de coopération internationale pour le développement, celle-ci serait-elle devenue anachronique ? », *Mondes en développement*, n° 199–200, p. 139–158 [*ce texte est dans Moodle seulement*].

Lectures complémentaires :

- Geneviève Bastid Burdeau (2014), « Les réformes du Fonds monétaire international : adaptation, dépassement, marginalisation ? », *Annuaire français de droit international*, vol. 60, p. 643-652.
- Margaret P. Karns, Karen A. Mingst and Kendall W. Stiles (2015), *International Organizations: The Politics and Processes of Global Governance*, Boulder, Lynne Rienner Publishers (3^e édition), p. 379-423 [chapitre 8 : « Global Economic Governance »].

➔ 6 avril. Évaluation de l'enseignement : 20 minutes y seront allouées.

20 avril — Examen final en classe

Pour vous aider dans la préparation, la recherche et la rédaction de vos travaux universitaires, la bibliothèque de l'UQAM offre le service **Infosphère**. Il est très utile. N'hésitez pas à le consulter : <http://www.infosphere.uqam.ca>

Références

- Abbott, Kenneth W. *et al.* (dir.) (2015), *International Organizations as Orchestrators*, Cambridge, Cambridge University Press, 430 p.
- Abbott, Kenneth W. *et al.* (2015), « Orchestration : global governance through intermediaries » dans K. W. Abbott *et al.* (dir.), *International Organizations as Orchestrators*, Cambridge, Cambridge University Press, p. 3-36.
- Kenneth W. Abbott et Duncan Snidal (1998), « Why States Act through Formal International Organizations », *Journal of Conflict Resolution*, vol. 42, n° 1, p. 3–32.
- Ahouga, Younès (2024), *Gouverner les migrations pour perpétuer la mondialisation: gestion migratoire et Organisation internationale pour les migrations*, Ottawa, University of Ottawa Press, 248 p.
- Akbarzadeh, Shahram et Arif Saba (2019), « UN paralysis over Syria : the responsibility to protect or regime change ? », *International Politics*, vol. 56, n° 4, p. 536-550.
- Alles, Delphine, Frédéric Ramel et Pierre Grosser (2023), *Relations internationales*, Paris, Armand Colin, (2^e édition), p. 141-160 [Chapitre 6 : « Les organisations intergouvernementales »].
- Armstrong, David, Lorna Lloyd et John Redmond (2004), *International Organisation in World Politics*, Basingstoke, Palgrave Macmillan (3^e édition), 280 p.
- Avant, Deborah D., Martha Finnemore et Susan K. Sell (2010), *Who Governs the Globe?* New York, Cambridge University Press, 433 p.
- Badache, Fanny, Leah Kimber and Lucile Maertens (dir.) (2023), *International Organizations and Research Methods: An Introduction*, Ann Arbor, University of Michigan Press.
- Bereketeab, Redie (dir.) (2024), *Supranational Institutions and Peacebuilding in Africa: The African Union and Regional Economic Communities*, New York, Routledge
- Bermann, Sylvie (2021), « Que peuvent faire les Nations unies au XXI^e siècle ? », *Politique étrangère*, n° 229, printemps, p. 93-101.
- Bertrand, Maurice et Antonio Donini (2015), *L'ONU, Paris*, La Découverte (7^e édition), 128 p.
- Biersteker, Thomas J., Sue E. Eckert et Marcos Tourinho (dir.) (2016), *Targeted Sanctions: The Impacts and Effectiveness of United Nations Action*, Cambridge, Cambridge University Press, 2016.
- Borzyskowski, Inken von et Felicity Vabulas (2025), *Exit from International Organizations: Costly Negotiation for Institutional Change*, Cambridge, Cambridge University Press, 340 p.
- Braun, Guido *et al.* (2018), *Experts et expertises en diplomatie : la mobilisation des compétences dans les relations internationales du Congrès de Westphalie à la naissance de l'ONU*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 344 p.
- Buirette, Patricia et Philippe Lagrange (2008), *Le droit international humanitaire*, Paris, La Découverte, coll. Repères, p. 81-102 [chapitre 5 : « Droit international humanitaire et action intergouvernementale : vers une remise en cause des principes fondamentaux du droit international public ? »].
- Busch, Per-Olof *et al.* (2021), « Recommandations de politique publique des organisations internationales : l'importance de la spécificité nationale », *Revue internationale des sciences administratives*, vol. 87, n° 4, p. 685-703.
- Cammack, Paul A. (2022), *The Politics of Global Competitiveness*, Oxford, Oxford University Press, 213 p.
- Charron, Andrea et Clara Portela (dir.), *Multilateral Sanctions Revisited*, Montréal, McGill-Queen's University Press, 272 p.
- Chesterman, Simon, David Malone et Santiago Villalpando (dir.) (2019), *The Oxford Handbook of United Nations Treaties*, New York, Oxford University Press, 716 p.
- Cling, Jean-Pierre et François Roubaud (2008), *La Banque mondiale*, Paris, La Découverte, coll. Repères, 122 p.

- Cogan, Jacob Katz, Ian Hurd et Ian Johnstone (dir.) (2017), *The Oxford Handbook of International Organizations*, Oxford, Oxford University Press, 1328 p.
- Corbett, Jack, Yi-Chong Xu et Patrick Moray Weller (2021), *International Organizations and Small States: Participation, Legitimacy and Vulnerability*, Bristol, Bristol University Press, 208 p.
- Coulon, Jocelyn (2020), *À quoi sert le Conseil de Sécurité des Nations unies ?* Montréal, Presses de l'Université de Montréal, 63 p.
- Dejammet, Alain (2020), « L'ONU, un acteur encore indispensable », *Études*, n° 10, octobre, p. 19-27.
- Devin, Guillaume (2016), *Les organisations internationales*, Paris, Armand Colin (2^e édition), 285 p.
- Devin, Guillaume, Franck Petiteville et Simon Tordjman (dir.) (2020), *L'Assemblée générale des Nations unies. Là où le monde se parle depuis 75 ans*, Paris, Presses de Sciences Po, 2020, 302 p.
- Dhermy-Mairal, Marine, Sandrine Kott, Isabelle Lespinet-Moret et Marieke Louis (2024), *Mondialisation et justice sociale : un siècle d'action de l'Organisation internationale du travail*, Paris, Éditions de la Sorbonne, 291 p.
- Dijkstra, Hylke et al. (2025), *The Survival of International Organizations: Institutional Responses to Existential Challenges*, Oxford, Oxford University Press.
- Dormoy, Daniel (2020), *Introduction au droit des organisations internationales*, Bruxelles, Bruylant, 205 p.
- Esfahani, Hesam Seyyed et Carole C. Tranchant, (dir.) (2022), *La Convention internationale des droits de l'enfant 30 ans après son adoption par l'Assemblée générale des Nations unies: réalités d'hier et défis d'aujourd'hui*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 94 p.
- Geiss, Robin et Nils Melzer (dir.) (2021), *The Oxford Handbook of the International Law of Global Security*, Oxford, Oxford University Press, 1200 p.
- Gerbet, Pierre, Victor-Yves Ghébali et Marie-Renée Mouton (1996), *Le rêve d'un ordre mondial: de la SDN à l'ONU*, Paris, Imprimerie nationale, 492 p.
- Gifkins, Jess (2023), *Inside the UN Security Council: Legitimation Practices and Darfur*, Oxford, Oxford University Press, 224 p.
- Groulier, Cédric et Simon Tordjman (2018), « Les organisations intergouvernementales » dans Thierry Balzacq, Frédéric Charillon, et Frédéric Ramel (dir.), *Manuel de diplomatie*, Paris, Presses de Sciences Po, p. 163-180.
- Guilbaud, Auriane (2022), « La réforme des organisations internationales de développement par le “modèle des parties prenantes” », *Cultures & Conflits*, vol. 126, n° 2, p. 19-40.
- Guilbaud, Auriane (2021), « Négocier l'ouverture contrôlée des organisations internationales aux acteurs non-étatiques : le cas de l'Organisation mondiale de la santé », *Négociations*, vol. 36, n° 2, p. 7-27.
- Guilbaud, Auriane (2021), « Quand les ONG obligent les États à s'expliquer », dans Christian Lequesne (dir.), *La puissance par l'image : les États et leur diplomatie publique*, Paris, Presses de Sciences Po, p. 145-169.
- Guéhenno, Jean-Marie (2021), « Qu'attendre de l'ONU Aujourd'hui ? », *Politique étrangère*, n° 229, printemps, p. 77-81.
- Gutner, Tamar (2025), *The Asian Infrastructure Investment Bank: China's Multilateral Experiment*, Oxford, Oxford University Press, 160 p.
- Gutner, Tamar (2024), *International Organizations in World Politics*, Thousand Oaks, CQ Press (2^e édition), 344 p.
- Gutner, Tamar (2023), « Collaboration, Cooperation, Coordination: A History of the Bretton Woods Twins' Efforts to Work Together », *Review of International Political Economy*, vol. 30, n° 3, p. 965-990.
- Gutner, Tamar et Alexander Thompson (2010), « The Politics of IO Performance: A Framework », *The Review of International Organizations*, vol. 5, n° 3, p. 227-48.
- Gyllensporre, Dennis (2023), « Le maintien de la paix de l'ONU a 75 ans : un point de l'adaptation ? », *Revue Défense Nationale*, n° 860/5 p. 76-83.

- Hamant, Hélène (2024), « L'évolution des relations russo-occidentales au sein de trois organisations sécuritaires : l'Organisation des Nations unies, l'Organisation de coopération de Shanghai et l'Organisation du Traité de sécurité collective », *Relations internationales*, vol. 197, n° 1, p. 59-73.
- Hanhimaki, Jussi M. (2015), *The United Nations: A Very Short Introduction*, Oxford, Oxford University Press, 160 p.
- Haug, Sebastien, Rosemary Foot et Max-Otto Baumann (dir.) (2024), « Power Shifts in International Organizations: China at the United Nations », numéro spécial, *Global Policy*, vol. 15 n° S2, mai, 158 p.
- Eric Helleiner (2014), *Forgotten Foundations of Bretton Woods*, Ithaca, Cornell University Press, 317p.
- Hooghe, Liesbet, Tobias Lenz et Gary Marks (2019), *A Theory of International Organization: A Postfunctionalist Theory of Governance, Volume IV*, Oxford, Oxford University Press, 196 p.
- Höfli, Madeleine (2022), *The European Union and the United Nations in Global Governance*, Bristol, Bristol University Press, 161 p.
- Humphrey, Chris (2022), *Financing the Future: Multilateral Development Banks in the Changing World Order of the 21st Century*, Oxford, Oxford University Press, 224 p.
- Hurd, Ian (2020), « The case against international cooperation », *International Theory*, vol. 14, n° 2, p. 263-284.
- Hurd, Ian (2018), *International Organizations: Politics, Law, Practice*, Cambridge, Cambridge University Press, (3^e édition), 300 p.
- Imseis, Ardi (2023), *The United Nations and the Question of Palestine: Rule by Law and the Structure of International Legal Subalternity*, Cambridge, Cambridge University Press, 312 p.
- Koops, Joachim, Norrie MacQueen et Thierry Tardy (dir.) (2017), *The Oxford Handbook of United Nations Peacekeeping Operations*, Oxford, Oxford University Press, 944 p.
- Karns, Margaret P., Karen A. Mingst and Kendall W. Stiles (2015), *International Organizations: The Politics and Processes of Global Governance*, Boulder, Lynne Rienner Publishers, (3^e édition).
- Kimber, Leah R. (2025), *Civil Society and Intergovernmental Negotiations at the United Nations: Exclusion despite Inclusion*, Bristol, Bristol University Press, 309 p.
- Kjeksrud, Stian (2023), *Using Force to Protect Civilians: Successes and Failures of United Nations Peace Operations in Africa*, Oxford, Oxford University Press, 225 p.
- Klein, Asmara, Camille Laporte et Marie Saiget (dir.) (2015), *Les bonnes pratiques des organisations internationales*, Paris, Les Presses de Sciences Po, 241 p.
- Kusi, Benjamin F. (2021), « United Nations Peacekeeping: A View from the Ground » dans Robin Geiß, and Nils Melzer (dir.), *The Oxford Handbook of the International Law of Global Security*, Oxford, Oxford University Press, p. 789-807.
- Lagrange, Delphine, Marieke Louis et Olivier Nay (dir.) (2021), *Le tournant social de l'international : les organisations internationales face aux sociétés civiles*. Rennes, Presses universitaires de Rennes, 202 p.
- Latoszek, Ewa et Agnieszka Kłós (dir.) (2023), *Global Public Goods and Sustainable Development in the Practice of International Organizations: Responding to Challenges of Today's World*, Boston, Brill, 386 p.
- Lenain, Patrick (2004), *Le FMI*, Paris, La Découverte (4^e édition), 128 p.
- Louis, Marieke et Lucile Maertens (2024), *La dépolitisation du monde*, Montréal, Presses de l'Université de Montréal, 62 p.
- Louis, Marieke et Lucile Maertens (2021), *Why International Organizations Hate Politics : Depoliticizing the World*, Abingdon, Routledge, 202 p.
- Maiolo, Joseph A. et Laura Robson (2025), *The League of Nations*, Cambridge, Cambridge University Press, 108 p.
- Marceau, Gabrielle et Henner Gött (dir.) (2025). *International Organization Initiatives: How and Why Organizations Adapt and Change*, New York: Oxford University Press, 384 p.

- Martini, Alice (2021), *The UN and Counter-Terrorism: Global Hegemonies, Power and Identities*, Abingdon, Routledge, 206 p.
- Maurel, Raphaël (2024), *La Cour internationale de justice*, Paris, Presses Universitaires de France, coll. Que sais-je ? 128 p.
- Mégret, Frédéric et Philip Alston (dir.) (2020), *The United Nations and Human Rights: A Critical Appraisal*, Oxford, Oxford University Press (2^e édition), 752 p.
- Milébé Vaz, Christian et Michel Bouvier (2021), *La nouvelle gouvernance financière publique dans les organisations du système des Nations unies*, Paris, LGDJ, 496 p.
- Mingst, Karen A., Margareth P. Karns et Alyssa J. Lyon (2022), *The United Nations in the 21st century*, New York, Routledge (6^e édition), 400 p.
- Moreau Defarges, Philippe (2021), « L'ONU : une utopie égalitariste ? », *Questions internationales*, n° 105, p. 24-30.
- Müller, Birgit (dir.) (2013), *The Gloss of Harmony: The Politics of Policy-Making in Multilateral Organisations*, Londres, Pluto Press, 280 p.
- Nations Unies (2012), *ABC des Nations Unies*, Bruxelles, Bruylant, 342 p.
- Nollez-Goldbach, Raphaëlle (2024), *La Cour pénale internationale*, Paris, Presses Universitaires de France (coll. Que sais-je ?), 128 p.
- Novosseloff, Alexandra (dir.) (2016), *Le Conseil de sécurité des Nations unies : entre impuissance et toute puissance*, Paris, CNRS Éditions, 421 p.
- Panke, Diana et Gordon Friedrichs (dir.) (2024), *International Organizations amid Global Crises: Analysing Role Selection and Impact through Role Theory*, Bristol, Bristol University Press, 230 p.
- Paquin, Stéphane et Kristine Plouffe-Malette (dir.) (2023), *Organisations internationales : droit et politique de la gouvernance mondiale*, Québec, Les Presses de la SQDI, 187 p.
- Park, Susan (2018), *International Organisations and Global Problems: Theories and Explanations*, Cambridge, Cambridge University Press, 300 p.
- Paul, T. V., Anders Wivel et Kai He (dir.) (2025), *International Organizations and Peaceful Change in World Politics*, Cambridge, Cambridge University Press, 348 p.
- Pedersen, Susan (2015), *The Guardians: The League of Nations and the Crisis of Empire*, Oxford, Oxford University Press, 571 p.
- Petiteville, Franck (2022), *Les organisations internationales*, Paris, La Découverte, 128 p.
- Petiteville, Franck (2014), « Le pouvoir des organisations internationales » dans Jean-Vincent Holeindre (dir.), *Le Pouvoir. Concepts, lieux, dynamiques*, Auxerre, Sciences humaines éditions.
- Placidi-Frot, D. (2013), « Organisations internationales : pour un regard transdisciplinaire et socio-historique » dans Dario Battistella (dir.), *Relations Internationales : Bilan et Perspectives*, Paris, Ellipses.
- Pouliot, Vincent et Jean-Philippe Thérien (2024), *Comment s'élabore une politique mondiale : dans les coulisses de l'ONU*, Paris, Presses de Sciences Po. 306 p.
- Reinalda, Bob (2009), *Routledge History of International Organizations : From 1815 to the Present Day*, Londres, Routledge, 846 p.
- Rittberger, Volker, Bernhard Zangl, Andreas Kruck et Hylke Dijkstra (2019), *International Organization*, Londres, Red Globe Press (3^e édition), 285 p.
- Roger, Charles B. (2020), *The Origins of Informality: Why the Legal Foundations of Global Governance are Shifting, and Why It Matters*, New York, Oxford University Press, 265 p.
- Roy, Julia (2016), *L'ONU et les réfugiés palestiniens : le rôle de l'UNRWA*, Paris, L'Harmattan, 132 p.
- Schimmelfennig, Frank et al. (2021), *The Rise of International Parliaments Strategic Legitimation in International Organizations*, Oxford, Oxford University Press, 369 p.

- Steffek, Jens (2021), *International Organization as Technocratic Utopia*, Oxford, Oxford University Press, 237 p.
- Tavadian, Alexandre (2021), *United Nations Law, Politics, and Practice*, Toronto, Irwin Law, 564 p.
- Tudor, Margot (2023), *Blue Helmet Bureaucrats: United Nations Peacekeeping and the Reinvention of Colonialism, 1945–1971*, Cambridge, Cambridge University Press, 324 p.
- Uzonyi, Garyn (2020), *Finding Soldiers of Peace: Three Dilemmas for UN Peacekeeping Missions*, Washington, DC, Georgetown University Press.
- Voeten, Erik (2021), *Ideology and International Institutions*, Princeton, Princeton University Press, 205 p.
- Weiss, Thomas George et Sam Daws (dir.) (2020), *The Oxford Handbook on the United Nations*, Oxford, Oxford University Press (2^e édition), 1016 p.
- Weiss, Thomas G. et Rorden Wilkinson (dir.) (2018), *International Organization and Global Governance*, New York, Routledge (2^e édition), 778 p.
- Wertheim, Stephen (2019), « Instrumental Internationalism : The American Origins of the United Nations, 1940-43 », *Journal of Contemporary History*, vol. 54, n° 2, p. 265-283.
- Zima, Amélie (2021), *L'OTAN*, Paris, Presses Universitaires de France (coll. Que sais-je ?), 128 p.

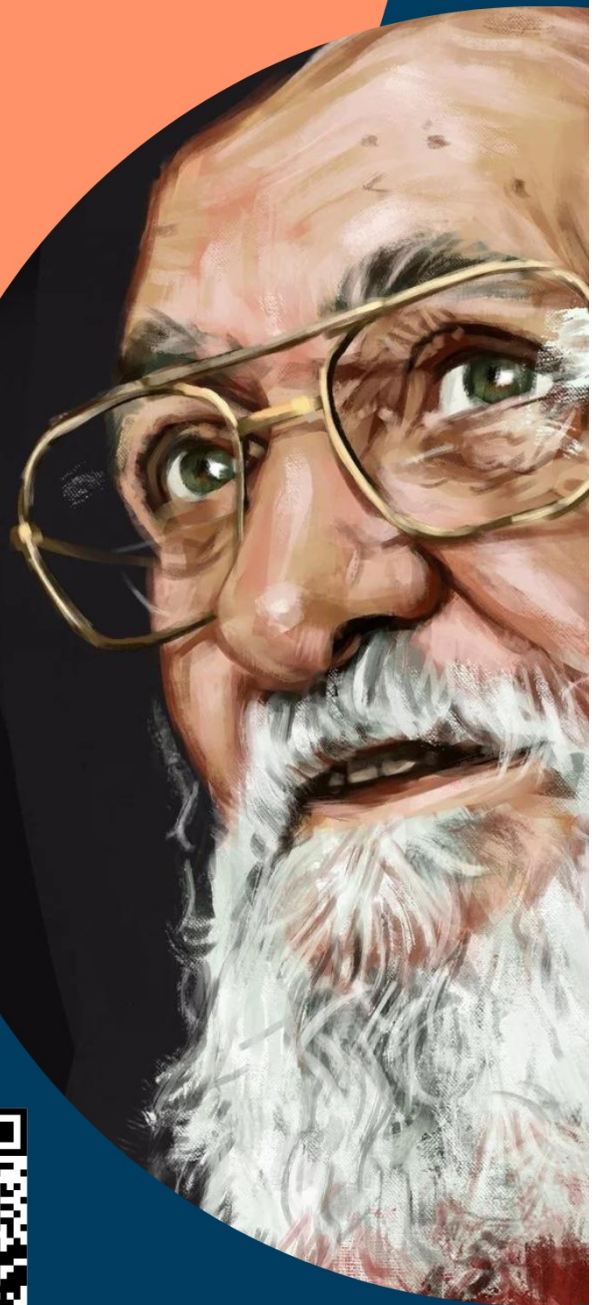
CENTRE PAULO FREIRE

CENTRE DE RESSOURCES
ET DE MONITORAT POUR
LES ÉTUDIANT.E.S EN
SCIENCE POLITIQUE

LOCAL R-3485

DU LUNDI AU JEUDI:
DE 11H À 16H

Facebook: Centre Paulo-Freire
Instagram: Centrepaulo
Youtube: Centre Paulo Freire



ENTENTE D'ÉVALUATION

6.4 Modalités d'application de l'évaluation et de la notation

- a) Si un examen fait partie des modalités d'évaluation, il ne peut intervenir dans le résultat global pour plus de cinquante pour cent (50 %). Les autres éléments d'évaluation ne sont pas assujettis à cette disposition ;
- b) si l'évaluation porte sur un unique travail de trimestre, la production de ce travail doit donner lieu à plus d'une évaluation et à l'attribution d'une notation d'étape ;
- c) au fur et à mesure que sont effectuées les évaluations et notations d'étape, l'étudiante, l'étudiant doit en être informé.

6.9.2 Objet de l'entente d'évaluation

Compte tenu de ces informations, une entente doit intervenir entre la professeure, le professeur, la chargée de cours, le chargé de cours, la, le maître de langues responsable du groupe-cours et les étudiantes, étudiants inscrits à ce groupe-cours sur les aspects particuliers suivants :

- a) le nombre et les échéances des évaluations ;
- b) la pondération respective des contenus ou objets d'évaluation dans l'évaluation globale.

Cette entente doit respecter les modalités et échéances déjà établies, lorsque s'effectue une évaluation commune à plusieurs groupes d'un même cours.

6.9.3 Procédure

Cette entente doit être consignée et doit intervenir dans les deux semaines qui suivent le début officiel des cours (ou dans un laps de temps proportionnel s'il s'agit d'un cours à horaire spécial). L'entente à laquelle souscrivent la professeure, le professeur, la chargée de cours, le chargé de cours, la, le maître de langues et la majorité des étudiantes, étudiants présents doit être signée par la professeure, le professeur, la chargée de cours, le chargé de cours, la, le maître de langues et par deux étudiantes, étudiants du groupe-cours qui agissent alors à titre de témoins.

ÉVALUATION DES ENSEIGNEMENTS

Aux termes de l'article 1.6 de la Politique N° 23, les évaluations doivent dorénavant se faire en ligne et en classe, sauf si les circonstances ne permettent pas une évaluation en ligne, auquel cas elles peuvent être faites sur papier.

Les enseignantes et enseignants seront invités à choisir la plage horaire de 30 minutes (dans le 12^e ou 13^e cours du trimestre) où ils réserveront du temps pour que les étudiantes et étudiants procèdent à l'évaluation. Pour tous les étudiants de ce groupe-cours, la période sera alors limitée à cette journée précise. Dans les autres cas, la période entière de deux semaines sera ouverte pour tous les étudiants du groupe-cours.

À noter que cela ne s'applique pas aux 2^e et 3^e cycles.

<http://www.evaluation.uqam.ca>

CENTRE DE DÉVELOPPEMENT PROFESSIONNEL (CDP)

Le CDP est le lieu de rencontre entre le milieu professionnel et l'université. Il a pour mandat d'accompagner les étudiant.e.s dans leur cheminement de carrière.

Par le développement de contacts avec des employeurs, l'établissement de lien avec les milieux de travail et le réseautage avec les diplômé.e.s, le CDP vise à promouvoir la qualité et l'engagement des étudiantes et des étudiants de la Faculté de science politique et de droit de l'UQAM.

Pour les étudiant.e.s de la Faculté de science politique et de droit, le CDP...

- ...Met à leur disposition les outils et le soutien nécessaires à la recherche de stages ou d'emploi professionnels ;
- ...Offre la formation et l'information pertinentes à une insertion efficace sur le marché du travail ;
- ...Organise diverses activités permettant de réaliser toutes les possibilités de carrières qui s'offrent à elles et eux ;
- ...Met sur pieds plusieurs occasions de rencontre et de réseautage avec des employeurs potentiels et des diplômé.e.s de la FSPD.

Passez-nous voir au R-3485 !

Suivez notre calendrier d'activités à l'adresse suivante : <https://cdp-fspd.uqam.ca/>

Écrivez-nous au politique.cdp.fspd@uqam.ca

Aimez notre page Facebook : [Centre de développement professionnel – FSPD UQAM](#)

SOUTIEN À LA RÉUSSITE

Afin d'enrichir votre expérience étudiante, l'UQAM offre plusieurs services et ressources pour assurer un milieu de vie et d'étude sain, sécuritaire et bienveillant.

Soutien à la persévérance, à la réussite et au bien-être De nombreux services de soutien sont offerts pour améliorer la qualité de votre vie universitaire et soutenir votre persévérance et votre réussite.	
Ensemble des services offerts	https://portailétudiant.uqam.ca/services/
Gagner du temps et réaliser de meilleurs travaux	https://infosphere.uqam.ca/
Politique no 12 relative à la parentalité et à la proche aidance pour les personnes étudiantes	https://instances.uqam.ca/politiques/
Politique no 21 sur la santé mentale étudiante	
Politique no 44 d'accueil et de soutien des étudiantes, étudiants en situation de handicap	

Intégrité académique L'intégrité académique fait partie des valeurs fondamentales de l'UQAM qui a adopté un principe de tolérance zéro.	
Site du Règlement 18 de l'UQAM	https://r18.uqam.ca/etre-en-infraction.html

Une université exempte de harcèlement et de violences à caractère sexuel L'Université reconnaît à toutes personnes membres de la communauté universitaire le droit fondamental à un milieu de travail et d'études exempt de toutes formes de sexisme, de violences à caractère sexuel et de harcèlement.	
Sexisme et violences à caractère sexuel	https://harcelement.uqam.ca/le-bureau/politique-no-16-visant-a-prevenir-et-a-combattre-le-sexisme-et-les-violences-a-caractere-sexuel/
Harcèlement	https://harcelement.uqam.ca/le-bureau/politique-no-42-sur-le-respect-des-personnes-la-prevention-et-l'intervention-en-matiere-de-harcelement/

Respect de la liberté académique universitaire Les membres de la communauté universitaire doivent pouvoir exercer leurs activités sans contrainte doctrinale, idéologique ou morale, autant en enseignement, en recherche et en création que dans le cadre de services aux collectivités.	
Liberté académique universitaire	https://portailétudiant.uqam.ca/liberte-academique/